



**COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

**UNION ECONOMIQUE ET
MONETAIRE DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST**



INITIATIVE DE LA CEDEAO / UEMOA

**RELATIVE À L'ACCÈS AUX SERVICES ÉNERGÉTIQUES
DES POPULATIONS DANS LES ZONES RURALES ET
PÉRIURBAINES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU
MILLENAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST**

**1^{ère} REUNION DU COMITE
MULTISECTORIEL REGIONAL**

24-28 OCTOBRE 2005

I INTRODUCTION

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Décision A/DEC.3/12/03 des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO relative à l'Initiative de la CEDEAO sur l'Électrification Rurale, le Secrétariat exécutif de la CEDEAO et la Commission de l'UEMOA, en collaboration avec le Gouvernement du Ghana et avec l'appui du PNUD, et la contribution de l'Union Européenne dans le cadre du projet ADEME/MEPRED et du Ministère des Affaires Étrangères de la France ont organisé la 1^{ère} Réunion du Comité multisectoriel Régional pour l'accès aux services énergétiques pour les zones rurales et périurbaines fondée sur l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).
2. Cette réunion s'est tenue à Accra, du 24 au 28 Octobre 2005, à l'hôtel La Palm Royal Hôtel et a eu pour objectifs :
 - ❖ l'installation du Comité Régional Multisectoriel
 - ❖ l'appropriation par les participants du contenu du Livre Blanc sur l'accès aux services énergétiques en Afrique de l'Ouest
 - ❖ la finalisation du Livre Blanc par le Comité Multisectoriel Régional
3. Les délégués des pays suivants ont participé à ce forum :
 - ❖ Bénin
 - ❖ Burkina Faso
 - ❖ Côte d'Ivoire
 - ❖ Gambie
 - ❖ Ghana
 - ❖ Guinée
 - ❖ Guinée Bissau
 - ❖ Libéria
 - ❖ Mali
 - ❖ Niger
 - ❖ Nigeria
 - ❖ Sénégal
 - ❖ Sierra Leone
 - ❖ Togo
4. Chaque délégation était composée de deux représentants des ministères concernés par le Comité Multisectoriel National.
5. Les partenaires au développement suivants étaient présents:
 - ❖ Le Programme des nations Unies pour le développement (PNUD)
 - ❖ La Commission européenne
 - ❖ L'initiative Energie de l'Union Européenne (EUEI) – Partnership Dialog Facility (EUEI - COOPENER)
 - ❖ Le Projet MEPRED de la Commission européenne - EUEI COOPENER, (réalisé par l'ADEME, DANIDA, SENTERNOVEM et GTZ, en partenariat avec la CEDEAO, L'UEMOA et le PNUD-PERP)
 - ❖ Le Ministère des Affaires Etrangères de la France

La liste des participants est reprise en annexe.

6. Une minute de silence a été observée pour l'ensemble des victimes, de la catastrophe aérienne survenue au Nigeria le 22 octobre 2005, parmi lesquelles des officiels de la CEDEAO.
7. Trois allocutions ont été prononcées lors de la cérémonie d'ouverture par :
 - ❖ Mr Stanley Banor, Directeur Général au Ministère de l'Energie du Ghana
 - ❖ Mr David Kamara, Directeur des Infrastructures de la CEDEAO
 - ❖ Mr. Joshua Ofedie, Directeur Général de la VRA.
8. Dans leurs allocutions, les intervenants ont tous reconnu l'importance de la présente rencontre et exprimé leurs remerciements aux partenaires au développement pour leur appui à cette initiative de la CEDEAO /UEMOA. Ils ont également rappelé les objectifs visés par la CEDEAO/UEMOA ainsi que les succès obtenus à ce jour pour ce qui est des projets énergétiques. Les textes des interventions sont fournis en Annexe.
9. Le programme des travaux a été distribué et accepté par les participants.
10. À l'issue de la cérémonie d'ouverture, le bureau de séance suivant a été élu pour diriger les travaux de la 1^{ère} réunion du Comité Régional Multisectoriel :

Président :	Pr Anthony O. Adegbulugbe , Nigeria
Vice Président :	M. Louis Seck , Sénégal

De plus, deux participants ont été désignés comme rapporteurs des travaux de la 1^{ère} Réunion du Comité Régional :

Rapporteurs :	M. Solomon Adjetey Sowah , Ghana
	M. Seri Alain Silvère , Côte d'Ivoire
11. A l'issue de l'élection, le Président, ès qualité et au nom du Vice Président, a remercié les délégués de la confiance accordée pour diriger les activités du bureau du Comité Régional Multisectoriel dans les mois à venir. Il a pris l'engagement qu'ils mettraient tout en œuvre pour atteindre les objectifs de l'initiative de la CEDEAO / UEMOA sur l'Accès aux services énergétiques des Populations rurales et périurbaines pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

II DEROULEMENT DE LA SESSION

II.1 PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CEDEAO

12. M. Amadou Diallo, Chef de la division Energie de la CEDEAO a dressé l'état des travaux qui ont été réalisés à ce jour, de même que des activités actuellement en cours au sein de la Division Energie du Secrétariat exécutif de l'Organisation.
13. La dynamique de mise en oeuvre du Système d'Echanges d'Energie Electrique de l'Afrique de l'Ouest (EEEOA) a été présentée avec une indication de l'état d'avancement des études préparatoires ainsi que le résultat de la mobilisation des financements des projets prioritaires de l'EEEOA qui sont repris ci-après
 - ❖ La ligne de transport en 225 kV Ferkessedougou (Côte d'Ivoire) – Sikasso (Mali)
 - ❖ La ligne de transport en 150 kV Sikasso – Koutiala (Mali) – Ségou (Mali)
 - ❖ La ligne de transport en 330 kV Volta (Ghana) – Mome Hagou (Togo) – Sakété (Bénin)
 - ❖ La ligne de transport en 330 kV Prestea (Ghana)– Aboadze (Ghana)
 - ❖ Les projets de centrales hydroélectriques de Sambangalou et Kaleta de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG), ainsi que les lignes de transport en 225 kV associées
 - ❖ Le projet de centrale hydroélectrique de Felou de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal.
 - ❖ Le mécanisme de prêt mis sur pied par la Banque Mondiale pour le financement de l'EEEOA (*Adjustable Programme Lending APL*). Ce mécanisme qui s'élève à \$350 million est divisé en trois tranches de \$100 millions (APL 1), \$125 millions (APL 2) et \$125 millions (APL 3), avec pour objectif de fournir un financement souple aux compagnies d'électricité membres de l'EEEOA pour la réalisation des infrastructures de production, de transport et de rénovation / construction de centres de conduite identifiés comme critiques sur la période 2005–2011.
14. Le Protocole de l'Energie de la CEDEAO qui a été adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement en date du 17 janvier 2003 par décision n° A/DEC. 17/01/03, formalise le cadre légal de garantie des investissements étrangers du secteur. La ratification de ce Protocole représente l'unique conditionnalité pour chacun des pays membres qui souhaite être éligible à l'APL de la Banque Mondiale. A ce jour, quatre (4) Etats membres ont déjà ratifié le protocole: le Ghana, la Guinée, le Nigeria et la Gambie.
15. La mise en place d'un Organe de Régulation Régionale du secteur de l'électricité, en droite ligne de la décision n° A/DEC.6/01/05 adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement en date du 19 janvier 2005 et dont Le lancement est prévu d'ici trois (3) ans.
16. L'Observatoire de l'Energie de la CEDEAO, avec la mise à disposition du matériel informatique et l'équipement des points focaux par le Ministère des

Affaires Etrangères de la France, sera totalement opérationnel à partir du mois de janvier 2006.

17. Les travaux de construction du Gazoduc sont en cours. Sa mise en service est prévue pour le mois de décembre 2006.
18. Suite à la décision n° A/DEC.3/12/03, adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement en date du 19 décembre 2003, dans l'optique de l'accroissement de l'accès des populations à l'électricité dans les zones rurales, le Secrétariat exécutif de la CEDEAO a reçu le mandat d'élaborer un Livre Blanc sur l'électrification rurale incluant i) une stratégie de programme régionale, ii) un plan d'actions et iii) un programme d'investissement.
19. Cette initiative de la CEDEAO / UEMAO est à l'origine:
 - ❖ de la signature au mois de Juillet 2005, d'une Convention entre les deux institutions que sont la CEDEAO et l'UEMOA qui porte sur le développement des projets énergétiques, y compris l'accès à l'énergie pour les populations des zones rurales et périurbaines en Afrique de l'Ouest.
 - ❖ La signature en septembre 2005, d'un Protocole d'accord entre le Secrétariat exécutif de la CEDEAO et le PNUD, qui institue ce dernier comme partenaire technique pour l'élaboration du Livre Blanc.
20. Les activités suivantes ont pu être menées à bien avec l'assistance technique du PNUD et l'appui financier du Ministère des Affaires étrangères de la France et de l'Union Européenne :
 - ❖ L'organisation du 16 au 19 mai 2005 du Forum de Bamako qui a permis de réunir les acteurs institutionnels des Etats membres pour définir, sur une base participative et concertée les composantes d'une politique régionale sur l'accès aux services énergétiques pour les zones rurales et périurbaines.
 - ❖ La préparation d'un Livre Blanc contenant les principaux axes de cette politique régionale sur l'accès aux services énergétiques pour les zones rurales et périurbaines.
21. Les points suivants ont également été passés en revue : les Directives Environnementales de la CEDEAO, le Programme Spécial Energie pour le Cap Vert, l'Assistance à la Sierra Leone et au Libéria.

II.2 QUESTIONS & REPONSES SUR LE RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CEDEAO

22. A l'issue de la présentation, un certain nombre de questions ont été soulevées par les participants :
 - ❖ Pour quelle raison la version en langue portugaise du Protocole de l'Energie de la CEDEAO n'a t-elle toujours pas été mise à la disposition de la Guinée Bissau pour la ratification?

- ❖ Y a-t-il une stratégie de relance du développement du projet d'interconnexion entre le Mali et la Côte d'Ivoire?
 - ❖ La délégation guinéenne a demandé d'étendre à la zone forestière de la République de Guinée qui a connu la même guerre, l'appui prévu par la CEDEAO à la Sierra Leone et au Libéria.
23. Les clarifications apportées par le représentant de la CEDEAO sont consignées ci-après :
- ❖ La traduction en langue portugaise sera supportée par la CEDEAO en accord avec les règles administratives du département financier,
 - ❖ Il n'y a pas de stratégie spécifique pour le moment et le représentant de la CEDEAO a suggéré l'établissement de discussions bilatérales entre les parties concernées.
 - ❖ Il a été pris acte de la doléance de la Guinée qui sera examinée par la CEDEAO.

II.3 PRÉSENTATION DU LIVRE BLANC

24. Le Livre Blanc a été présenté par un représentant du PNUD et par le Consultant IED.
25. Les deux présentations ont commencé par mettre en évidence le rôle de l'énergie sur le développement durable. Par ailleurs, il s'impose de tirer profit des opportunités du moment pour ainsi aborder le traitement des services énergétiques dans une optique de réduction de la pauvreté et pour l'atteinte des OMD.
26. Il a été demandé aux pays membres de recadrer leurs politiques nationales en rapport avec l'atteinte des OMD. Les défis suivants sont à relever pour faire de l'énergie une priorité:
- ❖ la reconnaissance du lien énergie-pauvreté dans les priorités nationales,
 - ❖ la traduction de ce lien dans les politiques nationales et la formulation des programmes axés sur l'atteinte des OMD
 - ❖ la mobilisation des ressources adéquates pour financer l'accroissement de l'accès aux services énergétiques pour réduire la pauvreté.

II.4 LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE REGIONALE D'ACCES AUX SERVICES ENERGETIQUES AU SEIN DU LIVRE BLANC

27. La vision et les objectifs de la politique régionale ont été présentés et s'articulent autour de trois objectifs spécifiques:
- ❖ Le renforcement de l'intégration régionale qui traduit une des responsabilités principales de l'UEMOA et de la CEDEAO,

- ❖ La promotion de cadres politiques et institutionnels harmonisés (i.e. DSRP, cadre de suivi des OMD...) intégrant l'accès aux services énergétiques comme une des priorités nationales,
- ❖ Le développement, sur la base des cadres politiques nationaux, de programmes énergétiques cohérents et axés sur la réduction de la pauvreté en milieu rural et périurbain, et l'atteinte des OMD.

II.5 LES CIBLES DU LIVRE BLANC

28. Les résultats suivants sont attendus du Livre Blanc:

- ❖ 100% de la population totale aura accès à un combustible moderne de cuisson à l'horizon 2015,
- ❖ Au moins 60% des populations résidant en milieu rural vivront dans des localités ayant un accès aux services de force motrice,
- ❖ 66% de la population, résidant en milieu périurbain et rural, auront un accès à un service électrique individuel.

29. Le coût total du programme d'investissement nécessaire à l'atteinte des résultats est évalué à US\$ 44 milliards, soit 3,5% du PIB de la région ou encore US\$ 13,5 par habitant par an. La répartition de ce montant se rapporte aux trois piliers des stratégies énergétiques identifiés par le Projet du Millénaire : Combustibles pour la cuisson /chauffage, Force motrice pour les applications productives et électrification pour les zones périurbaine et rurale.

II.6 QUESTIONS, REPONSES ET COMMENTAIRES SUR LE LIVRE BLANC

30. Les participants ont eu l'opportunité de poser des questions de clarification et faire des commentaires résumés ci après :

- ❖ Certains participants ont fait état d'erreurs dans les statistiques nationales et attirent l'attention du consultant à ce sujet.
- ❖ Il apparaît utile de couvrir dans le Livre Blanc la totalité des initiatives traitant de l'accès aux services énergétiques dans les Etats membres de manière à bien fixer les données de base
- ❖ Les programmes recommandés dans le Livre Blanc viennent-ils remplacer les stratégies nationales des DSRP ?
- ❖ Le Livre Blanc devra tenir compte des expériences réussies de certaines initiatives en cours d'accroissement de l'accès aux services énergétiques telles que le programme African Rural Energy Enterprise Development (AREED) ou le Development Energy in Africa (DEA)
- ❖ La nécessité d'inclure le rôle des institutions financières locales pour le financement des projets / programmes du Livre Blanc a été soulignée
- ❖ Les participants ont été invités à se pencher sur la définition des zones rurales et périurbaines dans le contexte du Livre Blanc, de même que sur la question du monopole des sociétés d'électricité dans les zones péri urbaines.

- ❖ Les résultats attendus du Livre Blanc semblent quelque peu difficiles à réaliser compte tenu des énormes besoins de financement. Le niveau de l'Aide Publique au Développement (APD) est nettement inférieur à l'objectif de 0,7% du PIB. Rien ne prouve qu'il sera possible de mobiliser les ressources additionnelles nécessaires à la mise en œuvre des projets prioritaires.

31. Les réponses apportées ont tourné autour des points suivants

- ❖ Le Livre Blanc ne vient pas remplacer le DSRP qui, en soi, constitue la stratégie nationale de développement ; au contraire il le complète et doit servir de support pour sa révision.
- ❖ Concernant les remarques sur les erreurs statistiques, il est demandé aux Etats membres d'en faire l'inventaire et de fournir au consultant les données corrigées de même que leur source.
- ❖ L'APD qui représente actuellement environ 0,2% à 0,3% du PIB est supposée croître pour atteindre 0,5% du PIB en 2010. Ce qui permettra de disposer d'un montant additionnel de \$50 milliards dont la moitié pour l'Afrique subsaharienne. L'atteinte de la cible de 0,7% du PIB génère un montant additionnel de \$100 milliards par année. Ces ressources supplémentaires couvrent plus que largement les \$2,3 milliards par année des projets du Livre Blanc. En somme, la question des ressources financières ne devrait pas constituer un frein à l'atteinte des objectifs.

32. Les ressources énergétiques des Etats membres inventoriées dans le Livre Blanc doivent tenir compte de toutes les formes d'énergies de chaque pays, y compris le charbon minéral.

33. Le Livre Blanc met l'accent sur l'accessibilité aux services énergétiques modernes. Compte tenu du fait que la majorité de la population utilise encore la biomasse, il serait approprié d'approfondir la recherche technologique y afférente à travers la mise en œuvre de projets pilotes. La nécessité d'atténuer les impacts de l'utilisation de la biomasse sur la santé, repose aujourd'hui sur le développement d'usages plus propres:

- ❖ Il est important de retenir des technologies qui font la promotion d'un usage efficace des ressources locales. L'exemple de la Chine est très instructif à cet égard puisque ce pays met en œuvre des technologies de conversion de la biomasse en éthanol et autres biocarburants. Ces procédés pourraient faire l'objet de répliation à travers la coopération Sud –Sud.
- ❖ La biomasse produite de manière durable (cultures énergétiques) constitue une ressource énorme pour les zones rurales, compte tenu de la flambée des prix du pétrole brut et des produits pétroliers (cas du projet éthanol au Brésil qui est utilisé par 40% du secteur des transports).

II.7 COMMENTAIRES ET AMENDEMENTS DU LIVRE BLANC

34. Deux sessions de travail du Comité Régional se sont focalisées sur des amendements du Livre Blanc. La version finalisée tenant compte de la totalité des commentaires et questions soulevées par les délégués figure en annexe.

III Recommandation

35. Au terme des travaux, les participants ont élaboré un projet de résolution portant adoption par les Ministres en charge de l'Energie de la CEDEAO/UEMOA, de la Politique Régionale d'accroissement de l'accès aux services énergétiques des populations rurales et périurbaines, basée sur le Livre Blanc.

36. Ils ont également demandé à la CEDEAO et à l'UEMOA d'élaborer un projet de Règlement intérieur de fonctionnement du Comité Multisectoriel Régional.

37. Pendant la période transitoire, le bureau du Comité Multisectoriel Régional est présidé par le Nigeria assisté du Sénégal comme Vice Président.

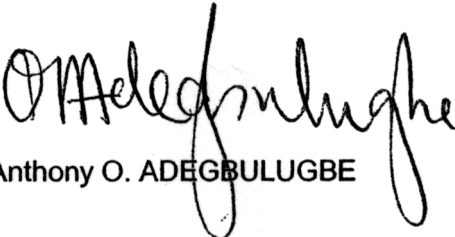
IV Divers :

38. Aucune question n'a été soulevée par les participants.

Fait à Accra, le 26 octobre 2005,

Pour le Comité Régional Multisectoriel

Le Président


Pr Anthony O. ADEGBULUGBE